



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 55248

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur l'impérieuse et urgente nécessité de mettre en oeuvre des mesures visant à enrayer la baisse de la démographie médicale. Le manque de médecins généralistes, de médecins spécialistes, de dentistes, d'infirmières, de sages-femmes touche désormais l'ensemble du pays. Actuellement, on dénombre près de 4 000 postes de médecins hospitaliers vacants sur 36 000. À partir de 2008 la pénurie de médecins (généralistes, spécialistes, hospitaliers) va s'accroître. Le déficit annuel devrait être de l'ordre de 3 000 médecins à l'horizon 2016. Une situation d'autant plus alarmante que le vieillissement de la population va engendrer une augmentation de certaines maladies et donc des besoins. D'où le cri d'alarme lancé par le conseil de l'ordre des médecins qui réclame « la mise en place immédiate d'un plan d'urgence et un véritable relèvement du numerus clausus à huit mille étudiants en deuxième année de médecine ». Or les mesures récemment annoncées par le Gouvernement en la matière sont loin de répondre à ces exigences. Il lui rappelle l'urgence qu'il y a à agir, sachant qu'il faut dix ans pour former un médecin généraliste et quatorze ans pour former un spécialiste. Il lui demande s'il entend prendre enfin des dispositions réellement à la mesure de l'enjeu.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55248

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2005, page 495